



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 – 2029

Jean-François LEMAÎTRE - SECTION 31 - COLLEGE A1

Laboratoire de Biométrie et Biologie Évolutive (UMR CNRS 5558)
Équipe Biodémographie Évolutive

Recruté au CNRS en tant que chargé de recherche en 2014, j'ai été promu directeur de recherche deuxième classe en 2022. Depuis janvier 2020, je suis responsable de l'équipe Biodémographie Évolutive au sein du Laboratoire de Biométrie et Biologie Évolutive de l'Université Lyon 1. Mes recherches se concentrent sur le processus de sénescence en milieu naturel et visent à identifier et quantifier les causes et les conséquences éco-évolutives de ce processus, tout en explorant les mécanismes moléculaires qui le sous-tendent. Mes travaux combinent des analyses inter- et intraspécifiques, par le biais de suivis longitudinaux de populations naturelles de mammifères, et s'inscrivent dans une approche intégrative, à la croisée de plusieurs thématiques portées par la section 31, telles que la biodiversité, l'adaptation, l'évolution, l'écologie comportementale, l'écophysiologie évolutive, l'écologie de la santé, ainsi que la dynamique des populations.

Face aux défis majeurs que représentent le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et les crises sanitaires émergentes, les recherches menées au sein de notre section sont essentielles pour mieux comprendre et anticiper ces phénomènes. Elles contribuent ainsi à renforcer les liens entre la science, la société et les politiques publiques. Les travaux réalisés par notre communauté ne se contentent pas seulement de proposer des solutions durables face aux crises écologiques et sanitaires actuelles ; ils couvrent également des domaines plus fondamentaux, qui revêtent une importance tout aussi capitale pour le rayonnement scientifique du CNRS. Dans un contexte où la confiance dans la parole scientifique s'étioule, l'expansion du domaine de la connaissance doit demeurer un objectif incontournable. Je m'engage, si vous m'accorder votre confiance, à œuvrer en toute transparence et impartialité pour servir l'ensemble de notre communauté et défendre toutes les thématiques de recherche s'inscrivant dans le périmètre de notre section.

Qu'il s'agisse du recrutement de nouveaux collègues ou de la promotion des carrières, je m'emploierai à défendre avec équité l'ensemble des parcours professionnels, en veillant à ce que chacun, qu'il suive une trajectoire classique ou non linéaire, puisse bénéficier des mêmes opportunités, tout en prenant garde à ce que la qualité et l'intégrité scientifique des travaux demeurent des critères fondamentaux du processus de recrutement. Je plaiderai pour la réduction de la charge administrative, souvent trop lourde, trop complexe et chronophage ainsi que pour une recherche publique collaborative s'appuyant sur les compétences des agents de toutes les catégories et de tous les corps, sans mise en compétition des laboratoires.

Je vous invite à m'accorder votre vote ainsi qu'à tous les candidats soutenus par la Cfdt Recherche EPST, en particulier **Frédéric AUSTERLITZ** du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA Cfdt RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 – 2029

Jean-François LEMAÎTRE - SECTION 31 - COLLEGE A1

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.